

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX À ROANNE

Roanne



Déclaration préalable, permis de construire ou rien ? En fonction des travaux envisagés dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent. Le service urbanisme est votre interlocuteur pour toutes vos questions. Cette rubrique concerne uniquement les habitants de la ville de Roanne. Pour les habitants des autres communes, merci de contacter votre mairie.

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Autorisations d'urbanisme à Roanne

Comment demander une autorisation d'urbanisme ? Qu'est-ce qu'une déclaration préalable ? Un permis de construire ? Quels sont les périmètres des Bâtiments de France ?

+ EN SAVOIR PLUS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Autorisations d'urbanisme

Comment demander une autorisation d'urbanisme ? Qu'est-ce qu'une déclaration préalable ? Un permis de construire ? Quels sont les périmètres des Bâtiments de France ?

EN SAVOIR PLUS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

▼ **Panneaux photovoltaïques sur toit**

▼ **Toit, tuiles**

▼ **Fenêtres de toit (type Velux)**

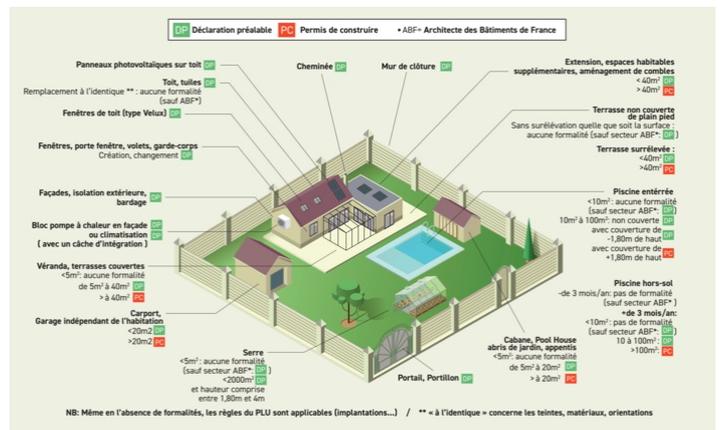
▼ **Fenêtre, porte fenêtre, volets, garde-corps**

▼ **Façades, isolation extérieure, bardage**

▼ **Bloc pompe à chaleur en façade ou climatisation**

**(avec un câche
d'intégration)**

- ∨ **Véranda, terrasses couvertes**
- ∨ **Carport, garage indépendant de l'habitation**
- ∨ **Serre**
- ∨ **Portail, portillon**
- ∨ **Cabane, Pool House, abris de jardin, appentis**
- ∨ **Piscine hors-sol**
- ∨ **Piscine enterrée**
- ∨ **Terrasse non couverte de plain pied**
- ∨ **Terrasse surélevée**
- ∨ **Extension, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles**
- ∨ **Cheminée**
- ∨ **Mûr de clôture**



CONTACTS

**Pôle Urbanisme -
 Foncier -
 Patrimoine -
 Commerces -
 uniquement pour
 la ville de Roanne**

Centre Administratif Paul
 Pillet - Place de l'Hôtel de
 Ville
 42300 Roanne

0477232160

Courriel

Du lundi au jeudi de 9h à
 12h et de 13h30 à 16h et le
 vendredi de 9h à 12h

Amélioration de l'habitat et renouvellement urbain

**Vous souhaitez investir dans le logement à
 Roanne ? Vous êtes propriétaire d'un
 logement et voudriez le rénover ?** Dès janvier
 2024, la ville de Roanne met en place une
 opération programmée d'amélioration de
 l'habitat et de renouvellement urbain, pour
 accompagner les propriétaires dans leurs
 projets et financer des rénovations ambitieuses.
 A ses côtés, l'agence nationale de l'habitat,
 Roannais Agglomération et la Banque des
 territoires se mobilisent pour lutter contre la
 vacance, l'habitat indigne, la précarité
 énergétique et proposer des logements

adaptés et confortables.

Un opérateur sera disponible en janvier 2024,
pour discuter de votre projet.

Renseignements au 04 77 23 21 53 ou
[**cponcet@ville-roanne.fr**](mailto:cponcet@ville-roanne.fr)



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE



